

Désistement en master après acceptation d'un recours dans une autre université

Par **Lagege**, le 14/08/2023 à 19:39

Bonjour,

J'ai posté cette questions le 3/08, mais apparemment personne ne peut y répondre .

A la fin de la phase d'admission j'ai accepté un master, mais j'ai fait un recours dans ma fac d'origine car je suis restée trois semaines en tête de liste pour obtenir le master que je convoitait.

L'inscription dans le master par défaut que j'ai accepté se termine le 25/08, mais je n'aurai pas de réponse pour mon recours avant cette date. Afin de ne pas perdre mon année je vais faire mon inscription mais si mon recours est accepté pourrais je me désister du premier ?

Merci pour votre retour

Par **Isidore Beautrelet**, le 15/08/2023 à 09:48

Bonjour

Nous sommes désolés de ne pas pouvoir apporter une réponse. La plupart des membres du forum sont des étudiants comme vous (et les quelques professionnels et enseignants qui viennent sur le forum ne sont pas plus avancés).

Il faut donc poser la question à la scolarité du Master où vous vous êtes inscrit.

[quote]

mais j'ai fait un recours dans ma fac d'origine car je suis restée trois semaines en tête de liste pour obtenir le master que je convoitait.

[/quote]

Je ne comprends pas l'objet de votre recours. Tant qu'il n'y a pas de désistement il est normal de rester sur la liste d'attente.

Par **Lorella**, le 15/08/2023 à 11:51

Bonjour,

Ici une réponse trouvée :

Peut-on entamer un recours, si on a accepté provisoirement une formation ailleurs ?

[quote]

Non, le rectorat s'occupe uniquement des candidats qui n'ont pas de proposition. Toutefois, un recours gracieux peut être entamé contre toute formation dont on souhaite contester la décision d'un refus.

[/quote]

cela ne répond pas entièrement à votre question, mais rien d'autre à l'horizon.

<https://www.ouest-france.fr/education/etudiant/mon-master-admission-liste-dattente-refus-les-reponses-aux-questions-de-nos-lecteurs-2aee339a-1a8c-11ee-8c1d-2fa30ad00bee>

Par **Lorella**, le **15/08/2023** à **11:57**

Vous avez cette adresse mail contact.monmaster@enseignementsup.gouv.fr